

Sauvons notre patrimoine

# L'arvô de la Chartreuse revivra

**Imaginez une vaste étendue boisée diversifiée où les landes côtoient les taillis, où une multitude d'oiseaux d'espèces différentes se pressent autour des buissons d'aubépine, des bouleaux et des chênes. A l'entrée du domaine, un arvô (un pont fortifié du 17<sup>e</sup> siècle) dresse fièrement sa belle structure de pierre**

Loin d'être perdu dans une lointaine campagne condrusienne, ce site écologique précieux, presque inconnu pourtant, s'étend au centre de la Cité Ardente, à quelques pas du Pont d'Amersœur. Et depuis des mois, les habitants du quartier tentent de le sauver de l'abandon et des déprédations des vandales. Une histoire générale qui mérite d'être contée...

## Un site préservé par miracle

Acte premier de cette histoire : la naissance. En 1360, des moines Chartreux s'installent dans les dépendances de l'ancien château de Cornillon. Très vite, ils érigent un pont de bois, ancêtre de l'arvô actuel, qui leur permet d'accéder au couvent à leurs vignobles et à leurs terres.

Acte second : le poids des années. Au 17<sup>e</sup> siècle, la construction précaire est remplacée par un arvô de briques, un pont couvert fortifié. La Chartreuse devient ensuite un site militaire et vit au rythme mouvementé des guerres : elle accueille tour à tour les troupes révolutionnaires liégeoises en 1830, les Patriotes emprisonnés par l'occupant en 14-18, les soldats allemands de la Deuxième Guerre mondiale, les Américains libérateurs, et enfin, jusqu'il y a peu, l'armée belge.

Acte trois : l'abandon. Tout à fait inoccupé depuis quelques années, le domaine est délaissé par ses trois propriétaires : le ministère de la Défense, la Ville de Liège et l'ASBL attachée au couvent des Filles de la Croix. Lieu idéal pour les promenades dominicales et les jeux turbulents des enfants, il souffre cependant des actes de vandalisme.

Et puis, en août 1988, deux riverains apprennent que les religieuses désirent vendre deux parcelles de terrain, situées au sommet

de la colline, probablement afin qu'une séniorie y soit construite. Consternation, inquiétude et colère des habitants du quartier ! Ceux-ci s'opposent à ce que l'un des derniers écrins de verdure liégeois soit défiguré par la construction de bâtiments nouveaux. Pour éviter que se répète l'échec architectural et urbanistique de l'hôpital de la Citadelle, ils forment une ASBL et tentent de faire entendre leur voix : de nombreux quartiers en ville attendent d'être rénovés, pourquoi sacrifier nos dernières zones vertes ?

Quatrième et dernier acte : le premier pas. Pour entamer la lutte, l'ASBL "Parc des Oblats" rachète l'arvô, pour le franc symbolique, à la famille Piedbœuf et décide de le

restaurer. Grâce au soutien financier de la Fondation Roi Baudouin, de la Région Wallonne et de la Loterie Nationale, la construction devrait retrouver, dès 1993, sa beauté et sa vocation initiale. L'espace intérieur devrait servir de salle d'exposition et de centre d'accueil pour les groupes qui désirent visiter le parc : l'ASBL Etudes et Environnement organise, depuis plusieurs années déjà, des journées et des stages "nature" dans le domaine.

Tout est bien qui finit bien pour l'arvô lui-même, mais qu'advient-il du reste de ce domaine à l'intérêt écologique et historique indéniable ?

## Epilogue

A quoi ressemblera le tableau final ? L'ASBL "Parc des Oblats" ne veut pas en rester là : l'épisode de l'arvô constitue un coup d'envoi, une tentative pour éveiller l'intérêt des pouvoirs publics. Pour

les habitants du quartier, tout le site de la Chartreuse doit être restauré et devenir un grand espace culturel et de loisirs.

Il faut susciter l'enthousiasme de tous les Liégeois et, peut-être, lancer une campagne pour que tous ceux que la beauté du site a émerveillés puissent acheter une parcelle de terrain. L'achat symbolique d'un ou deux mètres carrés donnerait à chaque famille le sentiment de participer à la sauvegarde de NOTRE patrimoine ! Une fondation, constituée par des partenaires privés et publics, resterait propriétaire du site, devenu établissement d'utilité publique, mais la gestion et l'entretien seraient confiés à la Région wallonne.

Ainsi verrait le jour un parc semi-naturel urbain ouvert au public et à l'abri des promoteurs immobiliers. Un petit paradis au cœur de notre ville...

Marie-Soleil Frère

